



Séance plénière du CHSCT du 13 mars 2015

MAITRE MOT : LA PREVENTION

Au menu de cette dernière séance présidée par Mme Barjot, on trouve entre autres :

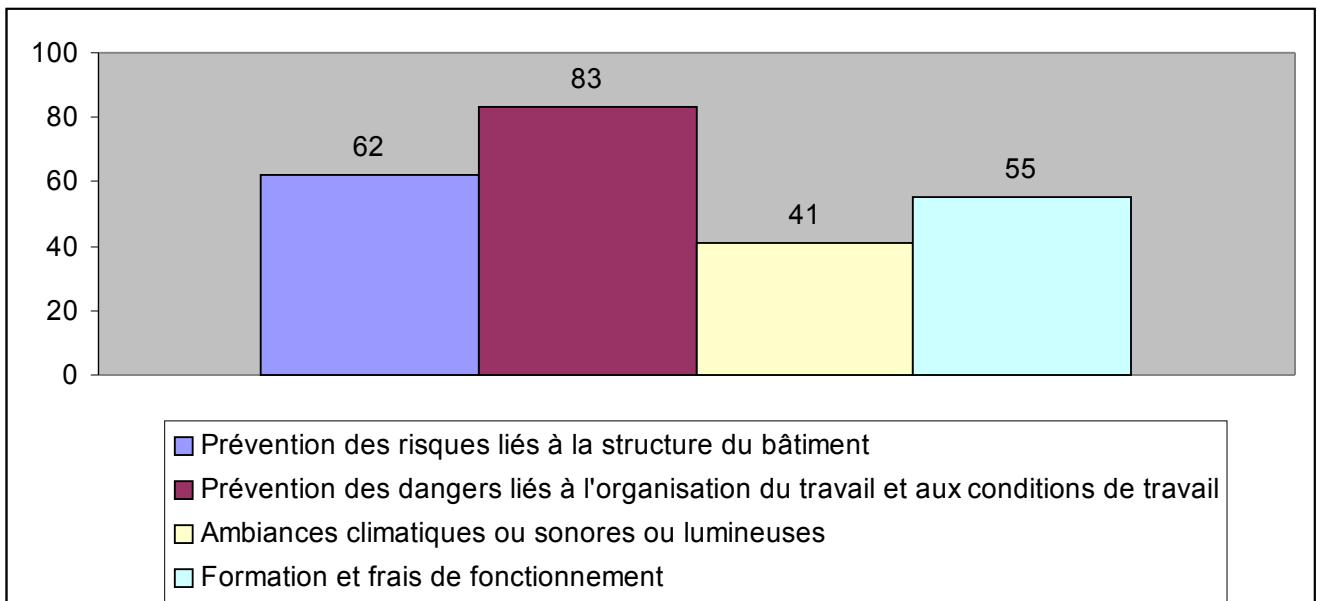
- désignation du secrétaire du Comité
- bilan des crédits 2014
- présentation de la note d'orientation ministérielle 2015
- bilan des formations 2014
- projet de formations 2015
- projets d'utilisation des crédits 2015
- transferts au Service National Douanier de la Fiscalité Routière (SNDFR)
- examen des fiches de signalements d'agressions ou de dangers graves et imminents
- point sur les accidents au travail
- point sur les chantiers immobiliers (DRFIP, DRDDI et INSEE)
- point sur les derniers exercices d'évacuation à la DRFIP

Bref de quoi occuper toute la journée. Seuls les plus motivés ont tenu jusqu'au bout ! Le CHSCT ne se réunit que 3 à 4 fois par an. Ceci explique cela !

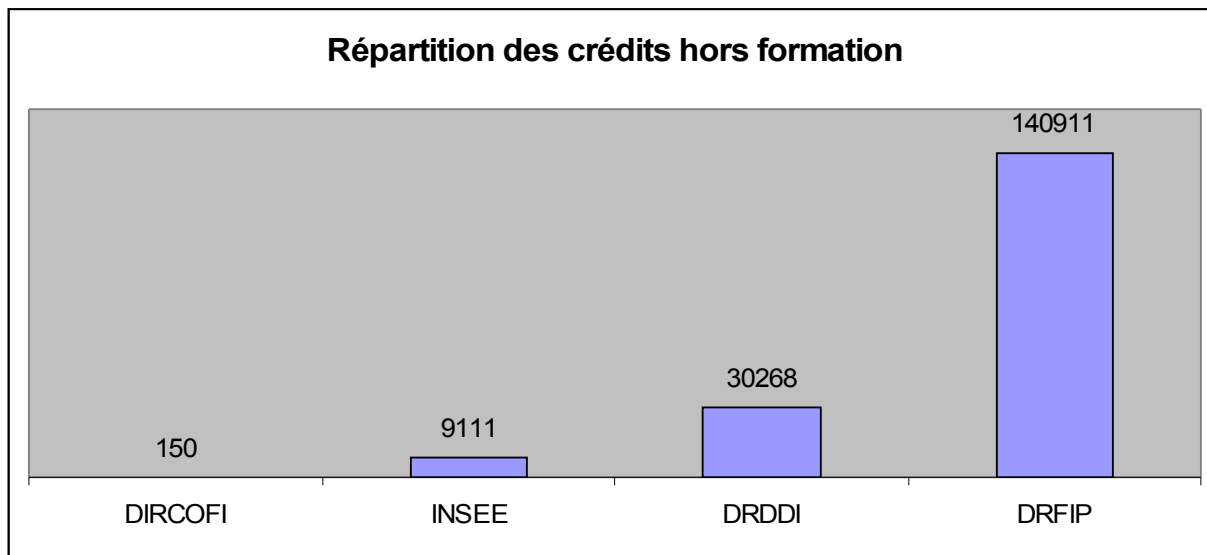
Retracer l'ensemble des débats et des décisions serait possible au risque de remplacer le somnifère du soir. Mais, nous préférons n'évoquer que les grandes lignes et les faits marquants.

C'est Cédric MARCHAL, élu CFDT à Saverne, qui a été désigné **secrétaire**. Il poursuit cette mission commencée sous la précédente mandature.

Concernant les crédits 2014, voici la répartition du budget de 241 k€ :



Quels en sont les bénéficiaires ?



A noter que les effectifs de la DRFIP représentent 78%, ceux des Douanes 17%, ceux de l'INSEE 5%, les effectifs de la Dircofi sont inférieurs à 0.10% (% arrondis).

La note d'orientation ministérielle met en avant les priorités pour l'année, parmi lesquelles se trouvent les actions pour la prévention des risques d'accident, d'agression et ceux liés à l'activité physique (manutention). Avec les autres élus, nous avons demandé un groupe de travail afin d'examiner de plus près les circonstances des accidents et les fiches d'agression en vue de réfléchir à des pistes de préventions.

Un autre axe prioritaire concerne la prévention des risques psychosociaux (RPS). Nous avons fortement souligné ce passage de la note. Pour nous, la prévention des RPS ne peut pas se limiter à quelques stages (gestion du stress ou des situations conflictuelles). Il est grand temps de s'intéresser au collectif et d'analyser toutes les situations graves d'exposition telles qu'elles sont décrites dans le registre santé et sécurité au travail ou dans le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

Si l'administration reconnaît l'utilité de libérer la parole, d'écouter les agents « en difficulté », elle n'a pas encore fait le pas supplémentaire d'examiner le collectif. On ne peut pas se cacher derrière le fait qu'il n'y a plus assez de personnel, ni nier les difficultés d'un revers de manche « vous êtes mal organisés ».

Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi souligné l'augmentation des RPS dus aux applications trop nombreuses et aux matériels informatiques inadaptés (taille, nombre et résolution des écrans par exemple). Une étude générale s'avère nécessaire, même si certaines décisions relèvent de la Centrale.

La note d'orientation prévoit également un suivi des rapports de visites de sites faits par l'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail. La présidente s'est engagée à apporter les réponses aux observations notées par M. SPETTEL.

Le chapitre **FORMATION** s'ouvre avec le constat qu'encore trop souvent des stagiaires inscrits se désistent au dernier moment. Ce comportement a deux conséquences : il prive quelqu'un d'autre de la place (car trop tard pour une nouvelle convocation) et il gaspille de l'argent (la formation étant payée sur les crédits du CHSCT) dans le sens où le tarif est le même quel que soit le nombre de participants (parfois même quand la formation est annulée au dernier moment par manque de candidats ! !)

Alors chère lectrice/cher lecteur, si tu es intéressé(e) par une formation CHSCT, prend des dispositions pour assurer ta présence ou a minima pour prévenir à temps de ton absence.

Et vous chers chefs, incitez vos agents non seulement à s'inscrire mais aussi à participer effectivement à la formation, en les libérant du poids de leurs contraintes professionnelles !

Nous encourageons vivement à se former à la manipulation des extincteurs. Cette petite formation d'une demi-journée permet « d'essayer pour de vrai » comment ça marche. Elle n'est pas prévue pour vous transformer au chef pompier, mais à vous aider à éteindre rapidement un petit feu (type feu de poubelle). Cette formation vous sera utile au-delà des locaux de l'administration.

Pour la sécurité de tous, il serait utile qu'il y ait un certain nombre d'agents formés. Nous soutenons donc toute initiative en ce sens.

Quant aux SST (sauveteurs), leur formation initiale ou le recyclage sont largement encouragés. Les médecins de prévention devraient d'ici peu proposer un nouveau protocole de secours pour rappeler à chacun d'entre nous les bons réflexes en cas de malaise ou accident au travail.



Le [budget prévisionnel 2015](#) s'élève à 240.568€. Les dépenses validées ce jour se répartissent en 4 chapitres :

- **Formations** et frais de fonctionnement : **56.767€**
- Prévention des risques liés à la structure du **bâtiment** (DDI : trappe de fumée, douche hommes, digicodes ; Drfip : aménagement local courrier et curage des colonnes sanitaires à République, abri vélos, travaux sécurité incendie et garde corps de toiture à Neudorf, travaux toitures à Illkirch, éclairage extérieur à Bouxwiller) : **59.456€**
- Prévention des dangers liés à l'organisation du travail et aux **conditions de travail** (DDI : chasubles été, fauteuils ergonomiques, casques de tirs, défibrillateurs, lunettes de protection, lits pliants, etc ; Drfip : divers matériels prévention incendie et sécurité des accueils, 40 fauteuils ergonomiques, divers petits matériels informatiques ; Dircofi : matériel de transport des portables et fauteuils ergonomiques) : **38679€**
- **Ambiances** climatiques ou sonores ou lumineuses (stores, lampadaires, éclairage d'escalier) : **14516€**

Une précision s'impose : les crédits du CHSCT sont destinés à financer ou co-financer des actions

- exemplaires en matière de santé, de sécurité ou d'amélioration des conditions de travail
- ou complémentaires aux actions directionnelles
- ou urgentes.

Autrement dit, ils n'ont pas vocation à palier la baisse de dotation des Directions. Ainsi par exemple, les fauteuils ergonomiques financés par le CHSCT sont réservés aux aménagements de postes signalés par les médecins de prévention. En aucun cas, le CHSCT finance le renouvellement de fauteuils obsolètes.



Le [point sur les chantiers immobiliers](#) concerne l'INSEE et à la DRFIP.

Le Directeur de l'INSEE présente les travaux de réaménagement d'un étage, destinés à sécuriser l'accès et mettre aux normes pour les personnes à mobilité réduite. La réception des travaux est prévue le 22/4/2015.

La DRFIP passe en revue les chantiers ou projets, avec deux sujets majeurs : Schiltigheim et Illkirch.

Le premier consiste à accueillir la trésorerie collectivité (9 agents), dans les locaux du Centre des Finances Publiques (CFP), ce qui entraîne un jeu de chaises musicales pour dégager de la place dans de bonnes conditions. Une réunion d'information pour les agents est prévue fin avril avec les plans. Le déménagement est envisagé pour octobre ou novembre 2015.

Quant à Illkirch, le déménagement du CFP dans le bâtiment appelé « VERDIANE » rue du Rhône, est annoncé pour février 2016. Actuellement, les locaux sont entièrement « déshabillés » pour les mettre aux normes. Au RDC se trouvera l'accueil et le SIP, au 1^{er} il y aura le reste du SIP et la trésorerie et au 2nd le SIE. Le bâtiment sera sécurisé, pas de contribuable aux étages. Le parking comprend 60 places réservées aux agents ainsi qu'un abri à vélos.

A notre question sur la restauration, la présidente évoque des contacts pris auprès de la cantine de la CARSA (saturée), de Flunch... sans résultat pour l'instant.

Nous attirons également l'attention sur la nuisance de certains éclairages automatiques. Il est préférable de laisser la main aux agents. Ça évitera de devoir ensuite investir dans des lampadaires ou d'avoir des « néons stroboscopes ». Enfin, nous soulignons les répercussions sur les conditions de travail en cas de mise en place de plateaux, sans oublier la mobilisation souvent oubliée des services de la DISI.



Nos interventions ont également porté sur un autre dossier : celui de l'accueil des professionnels à Strasbourg Vosges. Les travaux sont envisagés, cependant la réalité des conditions d'exercice du métier des collègues semble ignorée par la Direction sous prétexte qu'il n'y a pas de fiche de signalement dans ce service.

Nous avons donc décrit, dans les détails, les pressions exercées par le type de population qui vient régulièrement à plusieurs pour des « quitus », en contournant le bureau de l'agent. Sans être agressifs au sens du terme, ces gens empêchent l'agent de contrôler les documents fournis dans un climat

serein.

Nous espérons qu'après les travaux, les collègues disposeront d'un espace sécurisé, éventuellement sous protection vidéo.

La directrice des Douanes informe sur la [création du nouveau SNDAR](#) à Metz, centralisant sur le plan national la TSVR (taxe spéciale sur les véhicules routiers) et les remboursements des TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques). Une partie des travaux faits à Entzheim est donc transférée à Metz mais sans transfert des emplois.

Le calendrier annoncé va du 1/7/2015 pour les services de l'inter-région Est jusqu'au 1/1/2017 pour les autres régions.

A la suite d'une question, elle évoque aussi le projet de déménager le bureau des douanes de Haguenau dans le cadre de la réhabilitation des anciennes casernes. Mais ce dossier complexe est actuellement en stand by.

Le bilan 2014 des [exercices d'évacuation à la DRFIP](#) laisse apparaître que 3 CFP de plus de 50 agents n'ont pas procédé aux 2 exercices obligatoires par an. Nous avons redit notre attachement à des exercices réguliers sur tous les sites, même les petits. Cette démarche est d'actualité, car elle concerne non seulement l'incendie mais aussi les alertes à la bombe (dans le cadre de vigipirate).

Pour finir, sur notre proposition, une délégation du CHSCT va faire une [visite](#) officielle des services DRFIP de Wissembourg, début avril. Les témoignages des agents (notés dans le Registre) montrent qu'une analyse de la situation au regard des RPS s'impose.

D'autres visites sont envisagées : la trésorerie des HUS, les CFP d'Illkirch et de Schiltigheim avant la fin des travaux.

MEMENTO « accueil dans nos services »

Nous vous invitons à découvrir ce memento spécial agents d'accueil et caissier. Il résume de manière synoptique les attitudes à adopter face à un usager agressif, en présence d'un usager qui dissimule son visage ou si vous faites l'objet d'un enregistrement audiovisuel.

C'est publié sous ULYSSE67/ actualités/ du 11.3.2015. A imprimer et à coller aux accueils !

Vos représentants Solidaires au CHSCT Bas Rhin que vous pouvez contacter par téléphone ou mail :

Antoine Didierlaurent SIP Schiltigheim
Corinne Chippaux SIP Illkirch,
Lucas Burr des Douanes

Candice Vinckel, SIE Schiltigheim,
Denis Kern BDV Strasbourg
Pierrette Koenigsaecker de Sarre Union